

L'égalité des femmes au Canada

Une analyse environnementale

Résumé

L'analyse environnementale pour le **Réseau d'égalité des genres Canada** (REGC) offre un aperçu du travail mené en faveur de l'égalité des genres au Canada au cours des 15 dernières années. L'analyse a été produite entre juin et novembre 2017, à partir d'entrevues réalisées auprès de 50 militantes partout au Canada, d'un sondage en ligne auprès des femmes leaders du REGC, et de commentaires formulés dans la foulée de la première rencontre nationale des femmes leaders du REGC en septembre 2017.

Malgré les avancées observées et le dynamisme actuel en faveur de l'égalité des genres, l'égalité des femmes n'est toujours pas une réalité au Canada. Que l'on se penche sur l'égalité ou l'équité, le bien-être des femmes ou des objectifs précis en matière d'emploi, de santé et d'éducation, le constat est toujours le même : un grand nombre de femmes au Canada se heurtent encore aujourd'hui à des défis majeurs et des inégalités systémiques. Une approche intersectionnelle révèle qu'aucun domaine n'a connu d'améliorations nettes pour l'ensemble des femmes. Une analyse approfondie révèle que pour certaines – les femmes autochtones, les femmes noires et les autres femmes racisées, les immigrantes, les femmes handicapées et/ou vivant en région éloignée – les avancées ont été marginales, voire insignifiantes.

Contexte

Au cours des quinze dernières années, les Canadiennes ont participé à de nombreux mouvements sociaux, y compris le mouvement des femmes. La diversité des stratégies, idéologies et approches a souvent porté à croire que le mouvement manquait de cohésion ou de thèmes communs. Une préoccupation centrale se détache pourtant : l'égalité et l'équité pour toutes les femmes. Puisque les femmes ont des identités complexes et non monolithiques, il est inévitable que le mouvement comporte également de multiples points de départ et de multiples résultats.

Antiracisme, antioppression et intersectionnalité

Le discours antiraciste et antioppression a émergé du mouvement des femmes pour aborder les problématiques relatives à la diversité, la différence et l'inclusion. Un cadre d'analyse intersectionnel est issu de cette approche antiraciste et antioppression. Ce cadre impose de passer d'une perspective individualisée de l'identité à une analyse différenciée, laquelle tient compte du fait que les expériences d'une personne sont fondées sur de multiples identités, qui entraînent des formes de discrimination multiples et souvent imbriquées.

La popularisation du féminisme

Au cours des dernières années, le féminisme a beaucoup gagné en popularité, notamment grâce aux mèmes diffusés sur les réseaux sociaux et à des moments charnières comme la campagne #MoiAussi. Le féminisme a récemment été endossé par des célébrités comme Beyoncé, Katy Perry, Lady Gaga et Emma Watson, sans parler du premier ministre Justin Trudeau qui s'est lui-même identifié comme féministe.

Les avancées ont ralenti entre 2005 et 2015

Les avancées en matière d'égalité des genres ont quelque peu ralenti au Canada entre 2005 et 2015. L'égalité des femmes a été retirée du programme du gouvernement canadien, tout comme la pauvreté, le logement et de nombreuses autres questions relatives à l'égalité. Le mandat de Condition féminine Canada a été modifié pour exclure l'égalité des genres et son budget a été réduit de 37 %. Plus de 30 organisations de femmes, dont des regroupements nationaux, ont perdu 100 % de leur financement; des organisations autochtones nationales, y compris des organisations de femmes autochtones, ont vu leur budget réduit de 40 %, et certaines ont carrément été éliminées. Les services d'établissement pour les personnes immigrantes et réfugiées ont aussi été considérablement réduits. Le programme national de garderies a été abandonné et les ententes conclues en la matière avec les provinces ont été annulées.

Selon l'Indice d'inégalité de genre des Nations Unies, « à partir de 2005, le Canada a considérablement perdu du terrain dans les domaines clés de l'égalité des genres, chutant de 13 rangs au palmarès mondial en 2008 ». Le ressac des groupes masculinistes a beaucoup miné l'égalité des femmes, et des animateurs de radio-poubelle attaquent régulièrement les femmes, l'égalité des genres et divers groupes religieux et culturels.

En 2015, le Canada avait déboulé dans les indices internationaux d'égalité des genres : il se trouvait désormais au 18^e rang de l'Indice d'inégalité de genre des Nations Unies, et au 35^e rang de l'Indice d'écart entre les genres du Forum économique mondial.

L'égalité des genres de retour au programme fédéral en 2015

L'élection d'un nouveau gouvernement fédéral en octobre 2015 a marqué le début d'une nouvelle ère pour le mouvement vers l'égalité des genres. De 2015 à aujourd'hui, les politiques fédérales ont été caractérisées par une approche explicite en matière d'égalité des genres, qui comprend notamment la nomination d'un cabinet fédéral respectant la parité, la mise en place d'une Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, l'adoption d'une Politique d'aide internationale féministe et d'un plan d'action pour éliminer la violence fondée sur le genre, ainsi que l'élaboration d'un Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le gouvernement s'est aussi engagé à employer une analyse comparative entre les sexes dans l'élaboration des budgets fédéraux.

Les priorités clés actuelles

Dans quels domaines devons-nous concentrer nos efforts pour atteindre l'égalité des genres dans les prochaines années? **Les entrevues et les sondages offrent un large éventail de réponses, mais de façon générale, trois problématiques et une approche globale - l'analyse intersectionnelle - s'en dégagent.** Les trois questions prioritaires actuelles cernées dans le cadre de cette recherche pour garantir l'avancée de l'égalité des genres sont :

- 1. La violence faite aux femmes**
- 2. La pauvreté et la sécurité économique**
- 3. Les femmes autochtones**

« Le mouvement des femmes n'est pas crédible sans une rigoureuse analyse intersectionnelle. Il doit inclure tout le monde, sans quoi il n'existe pas vraiment. »

Bonnie Brayton
Réseau d'action des femmes
handicapées Canada (DAWN-RAFH),
Comité consultatif du projet REGC

1. La violence faite aux femmes

- La violence fondée sur le genre;
- La violence à caractère sexuel, y compris sur les campus, le harcèlement sexuel et la culture du viol;
- La violence dans les relations intimes et les autres formes de violence familiale, y compris la violence conjugale en milieu de travail;
- Les filles et les femmes autochtones disparues ou assassinées;
- La violence faite aux femmes en situation de handicap;
- La cyberviolence.

2. La pauvreté et la sécurité économique

- L'équité salariale et l'écart salarial entre les hommes et les femmes;
- L'équité en matière d'emploi et l'écart salarial;
- Les services de garde et l'accès des femmes au marché du travail;
- Les disparités touchant les femmes immigrantes, autochtones et racisées, et les femmes en situation de handicap;
- Les emplois décents;
- La précarité en matière d'emploi et de revenu;
- Le salaire minimum;
- Le revenu de subsistance garanti;
- Les droits des travailleuses migrantes.

3. Les femmes autochtones

- La violence racisée soutenue que représente le phénomène des filles et des femmes autochtones disparues ou assassinées;
- L'héritage et les réalités actuelles de la colonisation, y compris les graves disparités en matière de revenu, logement, éducation, possibilités économiques et services sociaux et de santé;
- Les traumatismes intergénérationnels, les pensionnats et la Commission de vérité et réconciliation;
- Les liens et l'interaction entre la pauvreté, le logement, l'éducation et les possibilités économiques;
- L'importance d'une identité ancrée dans la culture, la langue, la responsabilité à l'égard de la terre, et les rapports entre les peuples;
- Les perspectives et les approches de l'égalité dérivées des histoires, expériences et identités uniques des peuples des Premières Nations, inuit et métis;
- Le leadership des femmes autochtones pour s'attaquer aux problématiques et concevoir des interventions holistiques et culturellement appropriées.

Stratégies transformatrices

La question de la stratégie est traitée sur deux plans simultanément. Le mouvement des femmes a jusqu'ici été relativement sophistiqué dans ses choix stratégiques en vue d'obtenir des améliorations progressives. En même temps, il y a lieu de s'inquiéter que le contexte général ne change pas fondamentalement et qu'aucune stratégie cohérente ne soit en place pour transformer les forces structurelles sous-jacentes qui déterminent et perpétuent l'inégalité. Quatre stratégies transformatrices employées par les organisations de femmes et leurs alliés émergent de la recherche :

1. La collaboration

2. Les mouvements et l'organisation communautaire

3. La promotion et la défense des droits et intérêts des femmes

4. L'action judiciaire

1. La collaboration : La collaboration est un outil essentiel. Elle permet d'augmenter la portée des ressources, de créer une dynamique favorable au changement et d'accomplir davantage avec un budget limité. Elle a été particulièrement efficace entre 2005 et 2015, lorsque la promotion de l'égalité des genres n'était pas une priorité du gouvernement fédéral.

- Pour collaborer, les nouveaux partenaires doivent souvent apprendre à se connaître et à découvrir de nouvelles perspectives sur les enjeux communs;
- Il peut être intéressant de sortir des sentiers battus et de travailler avec des partenaires atypiques, comme le système de justice, la police, le secteur des affaires et les communautés religieuses.
- Les relations efficaces avec des représentant-e-s élu-e-s de tous les partis peuvent contribuer à mettre en branle un changement de régime.
- L'inclusion et l'analyse intersectionnelle sont des éléments essentiels, autant sur le plan du choix des partenaires que des stratégies de partenariat.

2. Les mouvements et l'organisation : Les femmes ont contribué très efficacement à différents mouvements sociaux ayant joué un rôle important dans la sensibilisation du public et contribué aux débats sur les politiques publiques :

- **Idle No More**, formé en Saskatchewan par trois femmes autochtones et une alliée, est vite devenu un mouvement international de soutien aux peuples autochtones.
- **#BlackLivesMatter**, lancé aux États-Unis par trois femmes, a pris de l'ampleur partout aux États-Unis ainsi qu'au Canada. Les campagnes extrêmement efficaces de Black Lives Matter Toronto ont mené à une enquête du coroner sur le décès d'Andrew Loku et le rétablissement d'une Direction générale de l'action contre le racisme en Ontario.
- **Sœurs par l'esprit**, lancé en 2005 par l'Association des femmes autochtones du Canada pour sensibiliser le public à la violence faite aux filles et aux femmes autochtones, a reçu un important soutien partout au Canada, encouragé d'autres groupes de femmes autochtones à organiser des actions, et directement mené à la mise sur pied de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- **Place au débat**, soutenu par une coalition de 175 organismes et animé par Oxfam Canada, a milité pour la tenue d'un débat des chefs sur le thème des femmes dans le cadre de la campagne électorale fédérale de 2015. Même si le mouvement n'a pas réussi à obtenir le débat public, il a introduit la question de l'égalité des genres dans le programme électoral, et celle-ci a été reprise par le Parti libéral dans le cadre de sa campagne électorale et par le gouvernement après les élections.
- **À voix égales** a mis sur pied le projet « Héritières du suffrage » pour inciter les jeunes femmes à participer à la politique électorale. Le projet a notamment permis à une jeune femme de chaque circonscription du Canada de siéger au Parlement le 8 mars 2017.

3. La promotion et la défense des droits et intérêts des femmes : Les organisations de femmes ont soumis des milliers de recommandations au gouvernement fédéral et à ses organismes, présentant des données probantes soulignant l'importance des changements souhaités.

- Des renseignements exacts, précis et crédibles sont essentiels à une stratégie efficace de promotion du changement. Le mouvement des femmes a dirigé l'élaboration de méthodologies féministes fondées sur des données probantes, en tenant compte de l'expérience directe des femmes, par l'entremise d'établissements de recherche féministes partout au Canada.
- L'argument économique : la quantification des coûts de l'inégalité sur le plan économique, par exemple des coûts de la violence faite aux femmes, peut s'avérer un argument convaincant en faveur du changement de politiques.
- L'utilisation des médias grand public et des réseaux sociaux est une stratégie complémentaire pour faire valoir la cause auprès du gouvernement et exercer des pressions en faveur du changement.

4. L'action judiciaire : les organismes et cliniques juridiques de femmes ont entraîné toutes sortes de changements, de l'avortement à l'équité salariale, en ayant recours au système judiciaire.

- Des causes types établissent des précédents juridiques et servent à changer la loi ou son application, ce qui représente des avancées pour de nombreuses femmes.
- Les procédures formelles de plainte, notamment devant les tribunaux des droits de la personne, peuvent aussi être porteuses de solutions ayant des effets systémiques.
- Le droit international, comme les pactes et les déclarations des droits de la personne auxquelles le Canada adhère, dont certaines sont juridiquement contraignantes, sont utiles pour soutenir nos arguments en faveur de l'égalité.
- Certains organismes offrent des cliniques juridiques pour permettre aux femmes de mieux comprendre et faire valoir leurs droits (en matière d'emploi ou de droit de la famille, par exemple).



Ce projet est financé par Condition féminine Canada.

